



Désinfection et nettoyage

Procédure de décontamination

1. Affichage et diffusion de l'information

La procédure de décontamination est affichée dans les laboratoires P2. Le nom des personnes responsables et la date des décontaminations sont affichées dans les laboratoires.

2. Importance

Dans les laboratoires de la Faculté de Médecine de l'Université de Genève les produits de nettoyage et de désinfection sont choisis de manière à l'efficacité nécessaire ainsi qu'une facilité d'emploi. Les critères pris en compte pour le choix des produits sont la sécurité du travail, la protection de la santé et la protection de l'environnement.

Les règles suivantes s'appliquent:

- toujours travailler avec des gants (de ménage) adéquats lorsqu'on utilise des produits de désinfection (potentiel allergisant);
- toujours préparer la solution de produit de désinfection avec de l'eau froide (pour éviter la formation de vapeurs qui irritent les muqueuses) – le cas échéant préparer la solution sous la hotte;
- respecter la dilution / la concentration à utiliser;
- respecter le temps d'action;
- les temps de trempage des produits de désinfection pour les instruments doivent être ceux préconisés par le fabricant (lorsque les produits de désinfection sont préparés avec des produits de nettoyage, les remplacer régulièrement);
- pour désinfecter les surfaces, il convient généralement de ne pas vaporiser mais d'essuyer;
- après désinfection par essuyage: les surfaces peuvent être utilisées dès que le produit de désinfection a séché;
- la durée de conservation d'une solution non utilisée de produit pour la désinfection des surfaces (p. ex. une solution à 0, 5%) dans un récipient (de réserve) fermé (p. ex. une pissette) est celle indiquée par le fabricant (généralement 14 à 28 jours).
- Lors de la préparation des solutions désinfectantes leur date de péremption doit être mentionnée sur les flacons.

3. Plan d'hygiène

Quoi	Quand ¹⁾	Avec quoi	Comment	Remarques
Surface, appareil, objet	Fréquence, date, intervalle de temps	Moyens ou produits de nettoyage et de désinfection à utiliser ²⁾	Tâche, p. ex. nettoyage, désinfection, stérilisation / par essuyage, lavage, vaporisation, trempage, etc. équipement de protection individuelle nécessaire	
Nettoyage des mains	<i>en quittant le laboratoire</i>	savon		<i>observer le plan de protection de la peau</i>
Désinfection hygiénique des mains	<i>après contamination</i>	Savon, lysetol 5%, alcool 70 %		<i>observer le plan de protection de la peau</i>
Vêtements de laboratoire ³⁾	<i>après avoir été portés pendant 14 jours ou après contamination</i>	Blanchisserie ou CTL- HUG		
Poste de sécurité microbiologique	<i>tous les jours après emploi ou après contamination</i>	Alcool 70%		
	<i>faire contrôler le filtre HEPA tous les ans , ou après 1000 heures d'utilisation et le remplacer, le cas échéant</i>			
Verrerie de laboratoire	<i>après un contact avec des organismes</i>			
Surfaces de travail	<i>tous les jours après emploi ou après contamination</i>	Alcool 70%		
Réfrigérateur	<i>périodiquement et après contamination</i>	Alcool 70%		
Étuve / Incubateur(s)	<i>tous les 6 mois et après contamination</i>	Alcool 70% / UV		
Centrifugeuse(s)	<i>périodiquement et après contamination</i>	Alcool 70%		
Lavabos	<i>périodiquement et après contamination</i>	Alcool 70%		
Sols	<i>pas de contamination: nettoyage, comme convenu, par le personnel de nettoyage</i>	Produits de nettoyage usuels		
	<i>après contamination: le nettoyage n'est pas effectué par le personnel de nettoyage</i>	Javel		
Déchets présentant un danger de blessure	<i>une fois par mois ou selon les besoins</i>		<i>élimination dans des récipients en plastique résistants au percement, fermant bien, qui sont ensuite autoclavés.</i>	
Déchets biologiques	quotidiennement	Solides - autoclavage Liquides- javel		
Bain-marie				

4. Directives pour l'utilisation des produit de désinfection

Nom commercial / Substance	Domaine d'application ¹⁾	Spectre d'action des organismes ²⁾	Dilution à utiliser en %	Temps d'action	Autres documents ³⁾	Remarque
EtOH à 70 % (alcool éthylique, éthanol)	désinfection des mains désinfection des surfaces	B; Mb; F; Ve	70 %	10 min		
Eau de Javel	restes de cultures nettoyage	B; Mb; F; Ve&ne; Ve	0,5 à 2 %	6 – 15 min		
Lysetol -AF	désinfection des surfaces désinfection des mains	B ; F ; virus fragiles	5 %	15 min		
Gigasept Instru-AF	restes de cultures désinfection des surfaces	B; Mb; F; Ve, Adeno; papovavirus	3% 4%	15 min 60min		

1) **PAR EXEMPLE:** désinfection des mains / désinfection des surfaces / désinfection des instruments / projections de cultures

2) **B:** bactéricide / **Mb:** mycobactéries (tuberculocide) / **F:** fongicide / **Ve&ne:** virus enveloppées et non enveloppés / **Ve:** virus enveloppés uniquement / **Sb:** spores bactériennes

3) **PAR EXEMPLE:** mode d'emploi / notice d'information / fiche de données de sécurité (indiquer l'endroit où ces documents sont déposés)

6. Consignes données au personnel de nettoyage et des laveries

Le personnel de nettoyage et des laveries reçoit des instructions sur la façon dont le laboratoire de niveau 2 doit être nettoyé. Ces principes doivent être consignés par écrit (« Sécurité lors du nettoyage des laboratoires par le service de nettoyage » et « Mesures visant à prévenir les maladies infectieuses transmises par voie sanguine »)

7. Plan de nettoyage

Signalisation



Plan de nettoyage hebdomadaire

Sur le plan de « nettoyage spécial » de la Faculté de Médecine les laboratoires de référence 2 correspondent aux laboratoires P 2.

- Nettoyage spécial : liste des locaux disponible dans le concept de biosécurité.

Consigne type affichée sur la porte de chaque laboratoire à l'attention des utilisateurs.

FACULTE DE MEDECINE

CMU - 1, rue Michel-Servet / CH-1211 Genève 4
Logistique

REFERENCE 2

NETTOYAGES SPECIAUX

Laboratoires de culture de cellule (Réf. I) ou laboratoire P2 (Réf. II)

Laboratoire (s) : No 8023 No.....No.....No.....
No.....No.....No.....No.....

Responsable : M.  Tél : 95.670

- ♦ L'utilisateur met à disposition une armoire de rangement destinée à recevoir le matériel de nettoyage et le stock de produit désinfectant.
- ♦ Le matériel de nettoyage est réservé exclusivement aux laboratoires concernés.
- ♦ L'entreprise de nettoyage mandatée pour le CMU n'intervient pas dans ces locaux.

Plan de travail

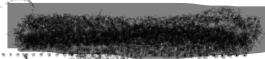
1. Le personnel de nettoyage ne s'occupe que du nettoyage des sols.
2. Les tables, les paillasses, les éviers, etc... sont nettoyés par les utilisateurs.
3. Le personnel de nettoyage a l'interdiction de toucher aux appareils, même posés à terre.
4. Fréquence nettoyage humide des sols : 1x par semaine, le **vendredi**.
Sauf exception ces nettoyages s'effectuent tôt le matin
 - Nettoyage à la machine : *sur demande du responsable*
 - Nettoyage des vitres intérieures : *sur demande du responsable*.
 - Changement des tubes fluorescents : *sur demande au bip 6852925*.
5. L'inactivation des déchets est à la charge de l'utilisateur.
6. Les poubelles « normales » sont munies d'un sac plastique. Ces sacs sont fermés hermétiquement par l'utilisateur et déposés en fin de journée dans le couloir devant votre local.

Les sacs plastiques blancs sont fournis. **L'utilisateur en assure la mise en place.**

Matériel de nettoyage :

Pour contact nettoyage: Bip 6852.925 ou Tél : 95.130

Pour contact STEPS : M. Jacques LeMoal, Tél :95.066, e-mail : Jacques.LeMoal@adm.unige.ch

Signature :  Date : 25 Avril 2006 Visa : 

f.nett.speciaux.doc 25 avril 2006

REDIGE / APPROUVE PAR	
DATE	